

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 21/10/2025 - 9837 - 2016 B 00619 - 820 444 693 - CLETY

Désignation de l'entreprise : EURL CLETY

1 1 2 1

Adresse de l'entreprise 190 Rue de la Planche des Vaches 62400 LOCON

Durée de l'exercice précédent *

1 1 2 1

Numéro SIRET * 8 2 0 4 4 4 6 9 3 0 0 0 1 5

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/10/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	COPIE CERTIFIÉE CONFORME Le Gérant N. Samuel CLETY.		
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	20 000	20 000	
		Constructions	AP	AQ	197 000	23 125	173 875
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 493	4 420	12 073
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	105 000		105 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	338 493	27 545	310 948	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 000		6 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	83 302		83 302
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	38 937		38 937	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	785		785	
	TOTAL (III)	CJ	CK	129 024		129 024	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	467 516	27 545	439 972	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		EURL CLETY		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....271 000.....)	DA	271 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	27 100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	16 949		
	Report à nouveau	DH	(92 098)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 145		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	241 097	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	179 402		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 884		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 126		
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 462		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		TOTAL (IV)	EC	198 875	
	Écarts de conversion passif *		ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	439 972	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	35 133		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EURL CLETY

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF
		FG	176 590	FH	FI 176 590
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	176 590	FK	FL 176 590
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 176 590
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 10 030
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 10 069
	Salaires et traitements *				FY 88 269
	Charges sociales (10)				FZ 41 777
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions			GA 11 532
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE 1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 161 677
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 14 913
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 4 344
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 4 344
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 1 112
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 1 112
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 3 232
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 18 145

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL CLETY		Néant ☐ *					
				Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH					
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	180 934				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	162 789				
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	18 145				
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG				
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP				
			— Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	41 777			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		facultatives	A6	14 146	obligatoires	A9	27 630
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	14 146	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N				
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N					
				Charges antérieures	Produits antérieurs				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

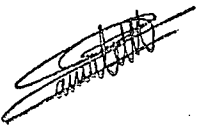
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025 dont le total est de 439 971,88 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 18 145,18 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Gérant,
J. Samuel CLETY.


REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Sur l'exercice clôt au 31-01-2023 a été livré et mis en location meublée un bien immobilier acquis en VEFA.

La société a souscrit un emprunt bancaire pour cette acquisition immobilière.

Nous avons opté pour la méthode de décomposition pour cet investissement, c'est à dire que l'amortissement est calculé selon un mode linéaire chaque année et par composants. Nous décomposons la valeur du bien et la répartissons sur plusieurs éléments (composants) comme le terrain, le gros oeuvre, les aménagements intérieurs&

Voici les durées d'amortissement appliquées en fonction des composants :

Terrain = non amortissable

Gros Suvre = 30 ans

Couverture = 20 ans

plomberie / électricité = 15 ans

Agencement intérieur = 15 ans

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	20 000		
Constructions sur sol propre	197 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	14 910		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 583		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	233 493		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	105 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	105 000		
TOTAL GENERAL	338 493		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			20 000	20 000
Constructions sur sol propre			197 000	197 000
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			14 910	14 910
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 583	1 583
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			233 493	233 493
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			105 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			105 000	
TOTAL GENERAL			338 493	233 493

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	13 875	9 250		23 125
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	1 740	1 491		3 231
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	398	791		1 189
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	16 012	11 532		27 545
TOTAL GENERAL	16 012	11 532		27 545

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	9 250				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	1 491				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	791				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	11 532				
TOTAL GENERAL	11 532				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

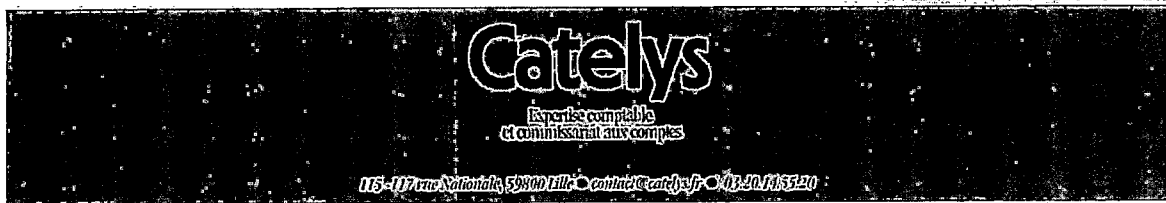
ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 000	6 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	1 796	1 796	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	80 886	80 886	
Débiteurs divers	620	620	
Charges constatées d'avance	785	785	
TOTAL GENERAL	90 087	90 087	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	179 402	15 660	48 442	115 300
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 126	5 126		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 562	1 562		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	2 900	2 900		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 884	9 884		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	198 875	35 133	48 442	115 300
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 568			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/01/2025 12 mois	31/01/2024 12 mois	31/01/2023 12 mois	31/01/2022 12 mois	31/01/2021 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	271 000	271 000	271 000	271 000	271 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	176 590	173 150	163 550	162 000	161 400
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	29 677	26 026	7 555	16 628	-70 802
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	29 677	26 026	7 555	16 628	-70 802
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	18 145	14 887	2 682	16 628	-70 896
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	130 046	128 765	129 782	127 011	124 737

Observations complémentaires



E.U.R.L. CLETY

Société à Responsabilité Limitée

au Capital de 271 000 euros

Siège Social : 190 RUE DE LA PLANCHE DES VACHES

62400 LOCON

RCS ARRAS 820 444 693

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE clos le 31 janvier 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Service juridique
Le 31/07/25

A large, stylized handwritten signature or mark, possibly representing the name 'D' or a similar character, is written in black ink.



E.U.R.L. CLETY
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 271 000 euros
Siège Social : 190 RUE DE LA PLANCHE DES VACHES
62400 LOCON
RCS ARRAS 820 444 693

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

A l'associé unique de la société **CLETY**,

Opinion

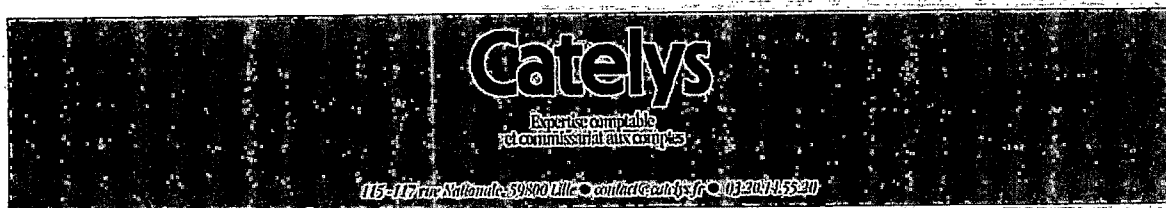
En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EURL CLETY** relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

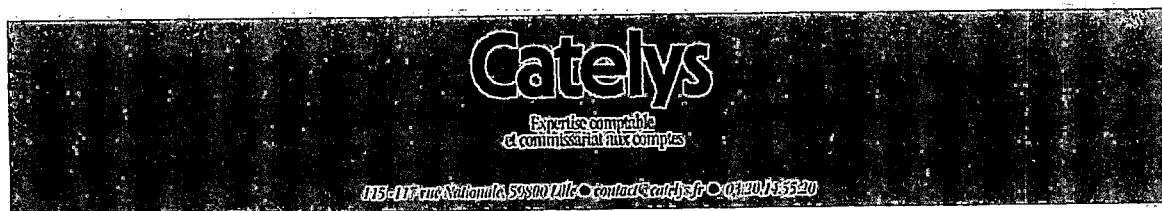
Fait à LILLE, le 13 juillet 2025

Pour **CATELYS**

la S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL

Membres de la Compagnie Régionale
des Hauts de France

Olivier ROUCOU
Commissaire aux Comptes et Mandataire
social



Annexe :

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

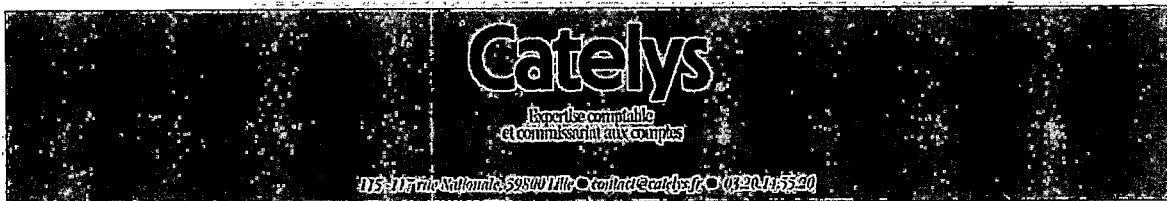
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EURL CLETY

190 Rue de la Planché des Vaches

62400 LOCON

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

BILAN ACTIF

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Présenté en Euros



ACTIF	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	20 000		20 000	4,55	20 000	4,55
Constructions	197 000	23 125	173 875	39,52	183 125	41,75
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	16 493	4 420	12 073	2,74	14 355	3,27
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	105 000		105 000	23,87	105 000	23,95
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	338 493	27 545	310 948	70,67	322 480	73,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	6 000		6 000	1,36	6 000	1,37
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs					392	0,09
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 796		1 796	0,41	2 385	0,54
Autres	81 506		81 506	18,53	77 162	17,60
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	38 937		38 937	8,85	29 252	6,67
Charges constatées d'avance	785		785	0,18	812	0,19
TOTAL (II)	129 024		129 024	29,33	116 001	26,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	467 516	27 545	439 972	100,00	438 482	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	271 000	61,59	271 000	61,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	27 100	6,16	27 100	6,16
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	16 949	3,85	16 949	3,87
Report à nouveau	-92 098	-20,92	-106 985	-24,39
Résultat de l'exercice	18 145	4,12	14 887	3,40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	241 097	54,80	222 952	50,85
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	179 402	40,78	194 970	44,46
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	9 884	2,25	9 884	2,25
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 126	1,17	5 163	1,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	1 562	0,36	1 612	0,37
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 900	0,66	2 700	0,62
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 200	0,27
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	198 875	45,20	215 530	49,15
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	439 972	100,00	438 482	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Présenté en Euros



COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	176 590		176 590	100,00		173 150	100,00		3 440	1,99	
Chiffres d'Affaires Nets	176 590		176 590	100,00		173 150	100,00		3 440	1,99	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						2	0,00		-2	-100,00	
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			176 590	100,00		173 151	100,00		3 439	1,99	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			10 030	5,68		11 076	6,40		-1 046	-9,43	
Impôts, taxes et versements assimilés			10 069	5,70		10 156	5,87		-87	-0,85	
Salaires et traitements			88 269	49,99		88 232	50,96		37	0,04	
Charges sociales			41 777	23,66		40 533	23,41		1 244	3,07	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 532	6,53		11 139	6,43		393	3,53	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			1	0,00		36	0,02		-35	-97,21	
Total des charges d'exploitation (II)			161 677	91,56		161 173	93,08		504	0,31	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			14 913	8,44		11 979	6,92		2 934	24,49	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			4 344	2,46		4 110	2,37		234	5,69	
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			4 344	2,46		4 110	2,37		234	5,69	
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			1 112	0,63		1 201	0,69		-89	-7,40	
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			1 112	0,63		1 201	0,69		-89	-7,40	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			3 232	1,83		2 908	1,68		324	11,14	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			18 145	10,28		14 887	8,60		3 258	21,89	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Présenté en Euros



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Réprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII) Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) Total des Produits (I+III+V+VII) Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) RÉSULTAT NET						
	180 934	102,46	177 261	102,37	3 673	2,07
	162 789	92,18	162 374	93,78	415	0,26
	18 145 Bénéfice	10,28	14 887 Bénéfice	8,60	3 258	21,88
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						



EURL CLETY

190 Rue de la Planche des Vaches

62400 LOCON

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

édité le 29/09/2025

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025 dont le total est de 439 971,88 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 18 145,18 E, présenté sous forme de
liste.

☐

Il l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

☐

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

☐

Il l'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2023 au
31/01/2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- ☐
- ☐ Règles et méthodes comptables
- ☐ Changements de méthode
- ☐ Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- ☐

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- ☐
- ☐ Etat des immobilisations
- ☐ Etat des amortissements
- ☐ Etat des échéances des créances et des dettes
- ☐
- ☐ Informations et commentaires sur :
- ☐ Charges à payer et avoirs à établir
- ☐ Charges et produits constatés d'avance
- ☐ Charges à répartir sur plusieurs exercices
- ☐ Composition du capital social
- ☐ Ventilation du chiffre d'affaires net
- ☐ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- ☐

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- ☐
- ☐ Résultat des 5 derniers exercices
- ☐

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ☐ ☐ continuité de l'exploitation,
- ☐ ☐ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ☐ ☐ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

☐

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

☐

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- ☐ immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- ☐ immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

☐

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

☐

Type ☐	Durée
Logiciels informatiques ☐	de 01 à 03 ans
Brevets ☐	07 ans
Agencements, aménagements des terrains ☐	de 06 à 10 ans
Constructions ☐	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions ☐	12 ans
Matériel et outillage industriels ☐	05 ans
Agencements, aménagements, installations ☐	de 06 à 10 ans
Matériel de transport ☐	04 ans
Matériel de bureau et informatique ☐	de 03 à 10 ans
Mobilier ☐	de 05 à 10 ans
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

☐

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

☐

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

☐

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

☐

Etablissement des états financiers en conformité avec :

☐

☐ le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016

☐ les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Sur l'exercice clôt au 31-01-2023 a été livré et mis en location meublée un bien immobilier acquis en VEFA.

☐

La société a souscrit un emprunt bancaire pour cette acquisition immobilière.

☐

Nous avons opté pour la méthode de décomposition pour cet investissement, c'est à dire que l'amortissement est calculé selon un mode linéaire chaque année et par composants. Nous décomposons la valeur du bien et la répartissons sur plusieurs éléments (composants) comme le terrain, le gros oeuvre, les aménagements intérieurs &

☐

Voici les durées d'amortissement appliquées en fonction des composants :

Terrain = non amortissable

Gros Suvre = 30 ans

Couverture = 20 ans

Plomberie / électricité = 15 ans

Agencement intérieur = 15 ans.

☐☐

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	20 000		
Constructions sur sol propre	197 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	14 910		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 583		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	233 493		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	105 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	105 000		
TOTAL GENERAL	338 493		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réev. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			20 000	20 000
Constructions sur sol propre			197 000	197 000
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			14 910	14 910
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 583	1 583
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			233 493	233 493
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			105 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			105 000	
TOTAL GENERAL			338 493	233 493

ANNEXE

Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edi  25

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	13 875	9 250		23 125
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	1 740	1 491		3 231
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	398	791		1 189
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	16 012	11 532		27 545
TOTAL GENERAL	16 012	11 532		27 545

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	9 250				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	1 491				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	791				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	11 532				
TOTAL GENERAL	11 532				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 000	6 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	1 796	1 796	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	80 886	80 886	
Débiteurs divers	620	620	
Charges constatées d'avance	785	785	
TOTAL GENERAL	90 087	90 087	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	179 402	15 660	48 442	115 300
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 126	5 126		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 562	1 562		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	2 900	2 900		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 884	9 884		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	198 875	35 133	48 442	115 300
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 568			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 690
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	4 690

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	785	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	785	

Commentaires:

7.3 - CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	100	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	100	10,00

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	176 590
Prestations de services	
TOTAL	176 590

Répartition par marché géographique	Montant
France	176 590
Etranger	
TOTAL	176 590

7.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	18 145	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	18 145	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/01/2025 12 mois	31/01/2024 12 mois	31/01/2023 12 mois	31/01/2022 12 mois	31/01/2021 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	271 000	271 000	271 000	271 000	271 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	176 590	173 150	163 550	162 000	161 400
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	29 677	26 026	7 555	16 628	-70 802
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	29 677	26 026	7 555	16 628	-70 802
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	18 145	14 887	2 682	16 628	-70 896
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	130 046	128 765	129 782	127 011	124 737

Observations complémentaires

SARL "CLETY"

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 271 000 euros

Siège social : 190 rue de la planche des vaches – 62400 LOCON

R.C.S. ARRAS B 820 444 693

SIRET 820 444 693 00015

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 JUILLET 2025

Exercice clos le 31 JANVIER 2025

-:-:-

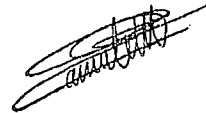
TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 janvier 2025, soit 18 145, 18 euros, à l'apurement partiel du compte Report à Nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique rappelle l'absence de distribution de dividendes aux parts depuis la constitution de la société.

Pour copie certifiée conforme.

Le Gérant,



M. Samuel CLETY